



Mairie  
32 allée de la Bèjadière  
Le Bourg  
63520 Saint-Jean-des-Ollières

## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 4 septembre 2025

### LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

<b>Délibération 32 2025</b>	<b>Eglise : Devis charpente du Clocher</b>	<b>Approuvée à l'unanimité</b>
<b>Délibération 33 2025</b>	<b>Cession d'une parcelle sectionale au Vacher</b>	<b>Approuvée à l'unanimité</b>
<b>Délibération 34 2025</b>	<b>Résiliation amiable du bail de location-gérance conclu avec la SARL « L'Eco Pain d'Abord » et conditions de sortie</b>	<b>Approuvée à l'unanimité</b>
<b>Délibération 35 2025</b>	<b>Assujettissement des logements vacants à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale</b>	<b>7 voix pour 1 voix contre 1 abstention</b>
<b>Délibération 36 2025</b>	<b>Remboursement achat</b>	<b>Approuvée à l'unanimité</b>
<b>Délibération 37 2025</b>	<b>Tarification des repas de cantine scolaire à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2025</b>	<b>Approuvée à l'unanimité</b>
<b>Délibération 38 2025</b>	<b>Chez Bouchut / Validation de plusieurs devis : échafaudage pour le désamiantage, pour le façadier et chevronnage de la toiture</b>	<b>Approuvée à l'unanimité</b>

A Saint Jean des Ollières, le 5 septembre 2025

Karine JONCOUX, Maire

